FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
OCCITANIE-MÉDITERRANÉE

ENQUÊTES SUR L'EFFECTIVITÉ DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Par FNE OCMED

Enquêtes réalisées en 2024

ENQUÊTES BIODÉCHETS

ENQUÊTE AUPRÈS DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

L'ENQUÊTE

Périmètre de l'enquête

Du fait de la quantité de biodéchets qu'ils produisent et de leur importante concentration sur le territoire, les hébergements touristiques ont été la cible de cette enquête. Bien que s'agissant de producteurs importants et concernés pour certains par l'obligation de tri à la source des biodéchets depuis plusieurs années, très peu de données existent quant à l'effectivité du tri au sein de ces établissements. L'enquête a ainsi été réalisée auprès des hébergements touristiques présents sur le territoire d'action de FNE Occitanie-Méditerranée ; soit dans les départements du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orientales.

Tous les types d'hébergements touristiques n'ont pas été pris en compte. En effet, l'objectif n'était pas de représenter de manière exhaustive tous les hébergements touristiques et leurs pratiques mais bien de pouvoir se faire une idée des pratiques en matière de gestion des biodéchets dans ce secteur d'activité.

Les types d'hébergements consultés au cours de l'enquête sont les suivants :

- Les hôtels
- Les campings
- Les résidences de tourisme ou villages vacances
- Les auberges de jeunesse ou centres sportifs

Matériels et méthodes

L'élaboration

o Un travail mené en étroite collaboration avec nos partenaires de l'ADEME, de l'ORDECO et du RCCO pour plus de précision et de complétude.

o Un questionnaire en ligne pratique, rapide et détaillé permettant de connaître les habitudes de tri et les solutions mises en place dans les différents établissements.

o Une liste de diffusion de plus de 1300 établissements pour toucher le plus grand nombre de professionnels.

o Une phase de pré-test entre le 8 et le 19 avril 2024 pour parfaire le questionnaire.

o Un questionnaire en ligne complété par des entretiens semi-directifs apportant plus de précisions sur la gestion des biodéchets dans les hébergements touristiques sondés.

Le recueil des données

o Les réponses au questionnaire en ligne ont été enregistrées entre le 24 avril 2024 et le 1er juillet 2024.

o Les entretiens semi-directifs ont été réalisés entre le 30 avril 2024 et le 3 juillet 2024.

o 115 hébergements touristiques ont répondu au questionnaire en ligne.

o 18 entretiens semi-directifs ont été réalisés (14 campings, 3 résidences de vacances et 1 hôtel).

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

LA NATURE DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES SONDÉS

64% de campings

23% d'hôtels

11% de villages ou résidences vacances

1% d'auberges de jeunesse ou centres sportif

LOCALISATION EN MILIEU RURAL

78% d'établissements situés en milieu rural

LOCALISATION SUR LE LITTORAL

27% d'établissements situés sur le littoral

LOCALISATION EN MONTAGNE

36% d'établissements situés en montagne

LES RÉSULTATS

76% **des répondants ont mis en place le tri à la source des biodéchets**

avec **80%** de gestion sur site (dont 92% de compostage)

Les biodéchets alimentaires sont les biodéchets les plus produits par les établissements devant les déchets verts et les huiles alimentaires

LE TYPE DE MILIEU

81% des hébergements implantés en **milieu rural** ont mis en place le tri des biodéchets contre 55% pour les hébergements en milieu urbain

L'ÉCOLABELLISATION

95% des **hébergements écolabellisés** ont mis en place le tri des biodéchets contre 70% pour les hébergements non écolabellisés

LA SENSIBILISATION

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- DE 45% des hébergements sondés sensibilisent leur clientèle au gaspillage alimentaire

LE TRI SELECTIF

+ DE 81% des hébergements sondés sensibilisent clientèle et personnel au tri sélectif

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

+ DE 77% des hébergements sondés sensibilisent clientèle et personnel à la réduction des déchets

PRATIQUES ET FREINS

LES PRATIQUES

1. La plupart des établissements **n'a pas été accompagnée** par une structure externe pour la mise en place du tri à la source des biodéchets (d'autant plus lorsqu'il s'agit du compostage).
2. La majorité des établissements interrogés utilisant le compostage ne sont globalement pas ou **très peu formés** à ces pratiques.
3. Le compost produit est généralement **utilisé sur place** pour les plantations, espaces verts ou encore potagers.

Espace commentaires des répondants

- "Le tri des déchets est la dernière des préoccupations du client, il faut commencer par agir auprès des particuliers avant de regarder les ERP. Ce n'est pas à l'ERP de faire la formation de la population. Je rappelle que nous ne sommes pas la police !"
- "Difficile de faire appliquer le tri sélectif et des biodéchets aux vacanciers (qui sont en vacances et qui nous disent ne pas vouloir se prendre la tête à trier), du coup nous passons environ 1h à 1h30 par jour à trier derrière eux !"
- "Aucune action réalisée par la communauté de commune ayant en charge les biodéchets, aucun composteur n'est encore mis en place."

LES FREINS

1. Le **coût** parfois élevé des installations pour le tri à la source des biodéchets peut être un frein pour de nombreux établissements.
2. Les établissements doivent parfois **tester plusieurs solutions** avant de trouver celle la plus adaptée à leurs besoins et compatible avec les pratiques de tri de leur clientèle.
3. **Le manque d'accompagnement extérieur** (communauté de commune, métropole) peut également être un frein à la mise en place du tri à la source des biodéchets.

ENQUÊTES BIODÉCHETS

ENQUÊTE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

L'ENQUÊTE

Périmètre de l'enquête

Au vu de l'évolution récente de la réglementation en matière de tri à la source des biodéchets pour les particuliers, France Nature Environnement Occitanie-Méditerranée à souhaiter interroger le grand public sur ses pratiques de tri. Les particuliers des départements du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orientales ont donc été interrogés sur leurs pratiques de tri des biodéchets à leur domicile.

Matériels et méthodes

L'élaboration

o Un travail mené en étroite collaboration avec nos partenaires de l'ADEME, de l'ORDECO et du RCCO pour plus de précision et de complétude.
o Un questionnaire en ligne pratique, rapide et détaillé permettant de connaître les habitudes de tri et les solutions utilisées par le grand public.
o Une diffusion diversifiée (emails, réseaux sociaux, QR code, flyers, bouche-à-oreille) pour toucher un grand nombre de particuliers.
o Une phase de pré-tests entre le 4 et le 10 juin 2024 pour parfaire le questionnaire.
o Un questionnaire en ligne complété par des entretiens semi-directifs apportant plus de précisions sur la gestion des biodéchets par les répondants.

Le recueil des données

o Les réponses au questionnaire en ligne ont été enregistrées entre le 12 juin 2024 et le 2 juillet 2024.
o Les entretiens semi-directifs ont été réalisés entre le 18 juin 2024 et le 3 juillet 2024.
o 300 particuliers ont répondu au questionnaire en ligne.
o 16 entretiens semi-directifs ont été réalisés.

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

CARACTÉRISTIQUES DES SONDÉS

- Des répondants de 15 à + de 75 ans
- De toute catégorie socioprofessionnelle
- Des résidants des 5 départements d'étude (dont 69% de l'Hérault)

LOCALISATION EN MILIEU URBAIN

57% des répondants résident en milieu urbain

LOCALISATION SUR LE LITTORAL

14% des répondants résident sur le littoral

LOCALISATION EN MONTAGNE

7% des répondants résident en montagne

LES RÉSULTATS

73% **des répondants ont mis en place le tri à la source des biodéchets**

Le composteur personnel est la solution de valorisation des biodéchets la plus plébiscitée par le grand public

Les critères de sélection des solutions de tri des biodéchets

- Praticité
- Facilité
- La plus adaptée
- Le plus simple et la plus adaptée
- C'était la seule envisageable dans la commune

L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

64% des particuliers sondés étaient informés de l'évolution de la réglementation au 1er janvier 2024

90% des particuliers ayant mis en place le tri à la source des biodéchets à leur domicile l'avait fait avant janvier 2024

LA DISPONIBILITÉ DE SOLUTIONS DE TRI

50% des particuliers sondés ne sont pas informés sur les solutions de tri des biodéchets disponibles près de chez eux

+ De 85% des répondants ne faisant pas le tri à la source des biodéchets souhaiteraient le mettre en place

LE TYPE DE COMMUNE

100% des répondants résidant **en montagne** font le tri des biodéchets contre 66% pour les répondants situés sur le littoral

LE TYPE DE MILIEU

90% des répondants résidant en **milieu rural** font le tri des biodéchets contre 67% pour les répondants situés en milieu urbain

LA DISPONIBILITÉ DE SOLUTIONS

84% des répondants résidant dans une **collectivité proposant des solutions de tri** des biodéchets pratiquent ce tri contre 58% pour les répondants n'ayant pas de solutions à leur disposition

PRATIQUES ET FREINS

LES PRATIQUES

1. Les particuliers ayant mis en place un système de compostage n'ont généralement **pas suivi de formation** ou bien des auto-formations courtes
2. Certains particuliers combinent **plusieurs solutions de tri** ou valorisation des biodéchets (poules et compostage ou compostage et collecte ou encore lombricomposteur et compostage partagé)
3. La mise en place du tri des biodéchets vient le plus souvent de **démarches personnelles**

LES FREINS

1. De nombreux répondants ne font pas le tri à la source des biodéchets par **manque de solutions** à leur disposition
2. Certains répondants n'effectuent pas le tri à la source des biodéchets par **manque d'informations** et de connaissances sur le sujet
3. Les solutions proposées peuvent être **trop loin** du domicile

Espace commentaires des répondants

- "Pour que les gens se sentent concernés, il faut que les services de collecte proposés soient faciles et non contraignants."
- "La généralisation du tri à la source des biodéchets reste théorique. Aucun composteur n'est disponible autour de chez nous."
- "J'ai la chance d'avoir un composteur individuel, ayant une maison avec un jardin. J'utilise la collecte pour les déchets non compostables."
- "Gros retard des collectivités, manque de budget aussi bien sur les matériels que la communication. Difficultés sur les solutions collectives."
- "Une information sur la destination et le traitement des déchets en général mériterait d' être diffusée périodiquement."
- "Besoin de plus de solutions de tri sur le campus universitaire pour motiver les étudiants"
- "Comme d'habitude, changer les mentalités demandera du temps !"
- "Commune hermétique à l 'environnement !"
- "Ça progresse lentement !!!"

INFOS ET CONTACT

Documents ressources FNE OCMED :

- Enquête hébergements touristiques
- Enquête grand public
- Mémo tri à la source des biodéchets

Contact : Lydie NEMAUSAT - lydie.nemausat@fne-ocmed.fr